

Association «Les amis des orgues de Pont-de-Vaux»

Assemblée générale du samedi 13 janvier 2018

PROCÈS-VERBAL

L'assemblée générale de l'association « Les amis des orgues de Pont-de-Vaux » s'est tenue le samedi 13 janvier 2018 à la salle numéro 1 de la mairie annexe de Pont-de-Vaux, en conformité avec la convocation.

État de présence

M. Philippe Coillard, maire, et Mme Martine Maingret, maire-adjoint chargée de la culture, représentent la municipalité de Pont-de-Vaux.

Adhérents présents (11), par ordre alphabétique : M. Bernard Debost, M. Raymond Delisle, Mme Hélène Descottes, M. Jean Dupupet, Mme Michelle Fauda, Mme Marie-Claude Foray, M. Jean-François Foray, Mme Martine Maingret, Mme Françoise Poilane, M. Rémy Poilane. M. Gérard Vasserot.

Adhérents représentés (8), par ordre alphabétique : M. François Auffret, Mme Loïs Belton de Lucenay, M. Georges de Lucenay, Mme Ginette Delisle, Mme Christiane Fleuriel, M. Christian Michel, Mme Odile Michel, M. Jean Rollet.

Les statuts de l'association indiquent qu'il n'y a pas de condition de quorum pour l'assemblée générale ordinaire. En conséquence, l'assemblée générale ordinaire 2017 peut valablement délibérer ; la séance est déclarée ouverte à 10h25.

Rapport moral

Nous étions, en fin d'année, 7 adhérents en 2010, 13 en 2011, 19 en 2012, 28 en 2013, 32 en 2014, 37 en 2015, 42 en 2016 et 41 en 2017 après le départ de Mme Claire Verger, l'arrivée de Mme Katharina Blösch et malheureusement le décès de Mme Michèle Massion.

L'église de Jassans héberge un orgue de type romantique. En avril, nous avons rencontré Agnès Bourguet, la présidente de l'association qui s'en occupe et qui l'a fait "renaître" de par sa fidèle restauration. Nous les avons aidés à obtenir le statut d'intérêt général par la Direction Générale des Impôts.

Concert le dimanche 4 juin 2017

Ce concert était organisé, en retard, dans le cadre de la journée nationale de l'orgue en France. La notoriété et le talent de Jean-Claude Borelly ont permis de remplir l'église, ce qui ne nous était jamais arrivé. Ce fut un concert vraiment exceptionnel. L'amabilité de M. Jean-Claude Borelly, son respect du public et son talent ont conquis l'auditoire. Chacun est rentré chez soi la tête pleine d'images, de sons, avec un énorme souvenir.

Ville en musique le samedi 17 juin 2017

L'Aïama a déambulé dans la grande rue pour finir par une audition à l'église. Nous avons assuré une permanence à l'église. Résultat mitigé.

Heure d'orgue les mercredis matins

Quatre séances à l'église, de 10h à 11h, ont attiré un total d'environ 120 spectateurs.

- 26 juillet Trompette et orgue (20 personnes),
- 2 août Trompette et orgue (20 personnes),
- 9 août Concert d'ouverture de la deuxième semaine vocale Marc-Antoine Charpentier organisée par « Buxtehude en Bourgogne » avec Roland Ménéguz et les professeurs (40 personnes),
- 16 août Concert de clôture de la deuxième semaine vocale avec stagiaires et professeurs (40 personnes).

Merci au père Ishaq qui nous a autorisés à occuper l'église.

Merci à la mairie qui nous a autorisés à poser un panneau sur le marché au droit de la rue de la cure.

Diocèse

Nous avons été surpris en constatant dans la presse que notre évêque était venu rendre visite à des associations de Pont-de-Vaux, surpris surtout de ne pas avoir été informés. Nous nous considérons, à juste titre nous semble-t-il, comme l'association la plus proche de l'église, après la paroisse bien évidemment, et nous aurions apprécié de rencontrer notre évêque.

Nous avons donc sollicité un rendez-vous auprès du vicaire général, qui nous a reçu le 28 août à Bourg. Nous souhaitons avoir la position de l'évêché concernant nos objectifs. Nous avons obtenu une réponse encourageante que l'on peut résumer à "nous travaillons pour l'avenir", et donc avec l'assentiment de l'évêché.

Concert le dimanche 3 décembre 2017

Nous avons conclu avec la chorale "La Loëze" de Replonges qui nous a communiqué son programme pour soumission au père Ishaq. Le « Comité diocésain d'approbation des programmes des concerts dans les églises » a émis un avis défavorable sur le programme; le père Ishaq a entériné cet avis.

Ce contretemps ne nous a pas laissé le temps de rechercher un autre ensemble vocal ou musical, à notre grand regret.

Verre de l'amitié

Le verre de l'amitié, à la fin de chaque concert, est très apprécié. Son coût est largement compensé par l'instant de convivialité permettant les échanges entre les artistes, les élus, le public et la presse. Nous remercions la municipalité de Pont-de-Vaux pour la mise à disposition de la salle bleue.

Remerciements

- Les bénévoles sans qui nous aurions du mal à faire face aux tâches logistiques le jour du concert : tenue de la « caisse », accueil des spectateurs, distribution des programmes, service au verre de l'amitié, préparation puis nettoyage de la salle, etc
- Le père Ishaq pour son accord pour l'utilisation ponctuelle de l'église,
- La municipalité qui nous a permis d'effectuer gracieusement les tirages de nos affiches A4 en couleur sur la photocopieuse de la commune (80 exemplaires pour chaque concert), et qui met gracieusement à disposition une salle pour les verres de l'amitié et pour cette assemblée générale,
- Le personnel communal, de la Comcom et de l'OTSI qui font tout pour nous faciliter la tâche,
- Le Crédit Agricole qui nous a fourni exceptionnellement et gracieusement 4000 tracts pour le concert Borelly,
- Les correspondants de presse et les radios locales sans qui nous passerions inaperçus,
- Le bureau de tabac « L'atmosphère » pour la reproduction des programmes à un prix très attractif,
- Les élus qui ont assisté à nos concerts et donc nous encouragent,
- Les 41 membres de l'association qui sont notre indispensable soutien. Sans eux, rien de tout ceci n'existerait.

Site Internet

Adresse de notre site : <http://orgues.pontdevaux.free.fr/>

Adresses courriel (Internet)

Nous disposons des adresses courriel d'environ la moitié de nos adhérents et de quelques sympathisants, ce qui réduit les dépenses de secrétariat. Nous utilisons maintenant ce canal pour informer de nos prochaines manifestations. Nous continuons, bien sûr, d'informer par courrier postal les personnes ne possédant pas d'adresse courriel. Les attestations pour le crédit d'impôt et les cartes d'adhérents 2017 ont été expédiées par courrier postal. Nous expédierons les reçus pour le crédit d'impôt électroniquement (un fichier pdf joint).

Rapport financier

Ont été distribués en début de séance :

- le bilan général de 2017,
- le budget de 2018.

Pour le bilan de chaque concert, nous avons intégré tous les frais afférents (enveloppes, timbres, affiches, denrées pour le verre de l'amitié, frais pour l'utilisation de l'église, cachet des artistes, Sacem).

Notre compte chèque (Crédit Agricole) montre un solde positif de 5780,54 au 31 décembre 2017.

Il n'y a aucune provision à reporter en 2018.

Budget 2018

Les recettes de l'année 2018 seront constituées des adhésions et éventuels dons, auxquels s'ajoutera le résultat des diverses manifestations.

Nous considérons que le solde bancaire à fin 2017 constitue une réserve pour l'acquisition future d'un orgue. Nous avons abandonné l'idée d'acquérir un livret bancaire pour faire fructifier cet avoir, le taux d'intérêt actuel ne le justifiant pas.

Approbation des rapports

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Quitus aux administrateurs

L'assemblée a accordé le quitus aux administrateurs, à l'unanimité.

Élection des administrateurs

Suite au vote, et en l'absence de nouvelles candidatures, le conseil d'administration a été reconduit en l'état :

Président : M. Rémy Poilane
Secrétaire : M. Raymond Delisle
Trésorière : Mme Françoise Poilane
Consultant : M. Jean-François Foray

Adhésions et cotisations

La cotisation minimum reste à 10 Euros (équivalent à moins de 4 timbres poste, soit 3,40 Euros, après crédit d'impôt). L'adhésion « bienfaiteur » est acquise à partir de 40 Euros.

35 reçus ont été délivrés à nos adhérents au cours de l'année dès réception des cotisations et dons. Les 5 reçus fiscaux correspondant à des cotisations reçues après l'expédition de l'invitation sont joints à ce compte-rendu, de même que les cartes d'adhérent pour 2018.

Rappel important : il est essentiel que chacun vérifie, dès réception de l'avis d'imposition, que le « Crédit d'impôt » a bien été pris en compte par le service des impôts.

Projets 2018

Suite à l'impossibilité d'organiser notre concert de Noël 2017, le conseil d'administration a décidé de concentrer le travail de 2018 d'une part sur l'écriture et l'édition d'une brochure sur l'histoire du dernier grand orgue de l'église, et d'autre part sur la recherche active de mécènes.

Notre prochaine manifestation sera donc le concert de Noël 2018, dimanche 2 décembre 2018. Le programme n'en est pas encore connu.

Ville en musique

Nous envisageons une présence dans la ville avec, pourquoi pas, un groupe de variétés "classique" et notre soutien clairement visible (banderole par exemple).

Voyage d'orgues

La proposition de Bernard Coudurier sur Besançon tient toujours.

Autre possibilité plus accessible sur Charolles.

Maître Coillard nous a aidés, en 2011, à élaborer une « Plaquette dons et legs » que nous tenons à la disposition de chacun. Notre affiche A3 est toujours visible à l'office notarial.

Un legs reste un espoir.

Questions diverses

Chauffage de l'église

Le chauffage est efficace et procure un grand confort apprécié de tous, spectateurs et musiciens. Il reste regrettable que le point de chauffe sous le clocher n'ait pas été pris en compte dès le départ car ce passage froid est vraiment désagréable, et ramène un courant d'air froid dans le dos des spectateurs qui sont installés près du rideau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h55.

Ce compte-rendu est expédié à toutes les personnes présentes à cette assemblée et à tous les membres de l'association.

Ce compte-rendu vaut appel de cotisation pour 2018.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Poilane', written over a faint rectangular stamp.

Le Président, Rémy Poilane

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017

	Dépenses		Recettes	
1	Assemblée générale du 13 janvier	80,00	Cotisations des adhérents	1100,00
2			Dons	300,00
3			Programme Tookets Crédit Agricole	153,17
4	Concert du 4 juin	462,42	Concert du 4 juin	892,00
5			Présence de l'orgue	241,30
6	Concert du 4 décembre	0,00		
7	Assurance	151,08		
8	Timbres et papeterie	67,73		
9	Total	761,23	Total	2686,47

10	Résultat de l'exercice 2017	1925,24
----	-----------------------------	---------

11	Avoir au début de l'exercice	3855,30
----	------------------------------	---------

12	Avoir à la clôture de l'exercice	5780,54
----	----------------------------------	---------

BILAN DE L'ANNÉE 2017

	Actif		Passif	
13	Disponibilités (banque)	5780,54	Réserves	5780,54
14				
15	Total	5780,54	Total	5780,54

BUDGET DE L'ANNÉE 2018

	Recettes		Dépenses	
16	Cotisations et dons des adhérents	1000,00		
17			Assemblée générale du 13 janvier	80,00
18			Journée nationale de l'orgue	0,00
19			Présence de l'orgue	0,00
20			Concert du 2 décembre	200,00
21			Assurance	160,00
22			Timbres et papeterie	110,00
23			Réserve	450,00
24	Total	1000,00	Total	1000,00